

À l'attention des locataires de la cité « La Poudrette »

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine engagé sur le territoire de la commune des Pavillons-sous-Bois et à l'issue d'une démarche d'information des locataires, la Ville et l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis ont décidé de procéder à la démolition de la cité « La Poudrette » et à la construction de 82 logements au sein de deux opérations : ■ « Îlot Canal », 67 logements

■ et « Canal Individuels », 15 logements



Logements collectifs



Logements individuels

Le calendrier du relogement

■ Février 2016

Visite du logement témoin
de l'opération « Îlot Canal ».

■ Mars-Avril 2016

Entretiens individuels
avec les locataires pour leur
faire une proposition
de relogement sur plan.

■ Mai 2016

Visite des logements neufs.

■ Mai-Juin 2016

Passage des dossiers
en commission d'attribution.

■ Août-Septembre 2016

Déménagement
des locataires de la cité
« La Poudrette ».

La visite du logement témoin de l'Îlot Canal

- La livraison de l'opération « Îlot Canal » est prévue pour juillet 2016.
- Cette opération a été réalisée dans le but de reloger les habitants de la cité « La Poudrette », vouée à la démolition.
- Le logement témoin a pour objectifs :
 - La présentation des prestations aux locataires,
 - L'information générale sur le projet à travers différents panneaux explicatifs.

■ Nous avons le plaisir de vous convier à la visite du logement témoin le : **Lundi 15 février 2016 à 16h00.**

55, avenue Georges Pompidou aux Pavillons-sous-Bois
(Appartement n°CA13 - 1^{er} étage).

Les représentants de l'Office chargés de cette opération, l'Architecte et l'Entreprise seront présents pour répondre à vos questions.



Le lancement des diagnostics amiante et plomb

■ Préalablement au lancement des travaux, un certain nombre de diagnostics techniques doivent impérativement être réalisés dans les parties communes et les logements.

■ Ces diagnostics sont lancés depuis **début janvier 2016**.

■ Diagnostics amiante

- Des diagnostics amiante avant démolition doivent être menés dans tous les logements, les parties communes et les façades de vos immeubles.
- L'entreprise GEODEM, agréée pour ce type d'intervention, est missionnée par l'Office pour réaliser ces diagnostics.
- L'intervention dure une trentaine de minutes par logement et consiste en des prélèvements au niveau des revêtements de sols et murs, colles de carrelage,...
- Des courriers vous seront préalablement adressés afin de vous informer de la date de passage du technicien, prévu courant février 2016.

■ Diagnostics plomb

- Le plomb a été fréquemment utilisé dans les peintures avant 1948.
- Vos bâtiments ayant été construits après cette date, l'Office procédera uniquement à des diagnostics plomb dans un échantillon de 25 % des logements, parties communes et locaux techniques.
- Ces diagnostics ont démarré le 4 janvier 2016 et ont été réalisés par l'entreprise AVICEA.

■ Il est indispensable que l'Office connaisse toutes les contraintes liées à la présence d'amiante et de plomb pour ne pas gêner le bon déroulement des travaux de démolition.

■ Suite à ces diagnostics, des courriers vous seront adressés afin de vous informer des résultats des analyses réalisées.



BON À SAVOIR

- L'amiante est située à l'intérieur de matériaux non friables.
- La présence d'amiante n'occasionne pas de danger en soi.
- Seule l'inhalation de fibres d'amiante est dangereuse.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX DE DÉMOLITION

- **Études :**
durée de 8 mois environ
- **Démarrage des études :**
octobre 2015
- **Diagnostics PRO DCE :**
aujourd'hui
- **Désignations des entreprises :**
juillet 2016
- **Démarrage du chantier de démolition :**
1^{ère} phase : octobre 2016
- **Chantier de démolition**
durée de 12 mois
- **Fin des travaux :**
4^{ème} trimestre 2017



Contacts Oph 93

- **Votre Délégation**
6, rue de Mulhouse
93110 Rosny-sous-Bois
Tél. 01 48 12 11 80
- **Votre Gardien, M. Patrick Hug**
Tél. 06 60 87 64 89
- **Votre chargée de relogement, Mme Kheira Tahir**
Tél. 01 48 96 98 95
ou 06 82 13 78 31